

Formation Comptable Syndic

Formation aux fonctions d'administrateurs de biens en syndic de copropriétés pour un profil de comptables, assistants comptables, ayant des connaissances en comptabilité

Mode

Formation à distance
Formation en présentiel

Durée

2 jours ou
8 sessions de formation de 1h30 à distance

Tarif

Formation : 1 300 €
Mise en place : 150 €
Frais Administratifs : 120 €

Délai de mise en place

1 mois après signature du devis

OBJECTIFS

- Être capable de comprendre le fonctionnement de la comptabilité d'une copropriété
- Être capable d'appréhender les bases de la comptabilité de la copro
- Être capable de présenter des comptes

MOYENS TECHNIQUES

La formation sur site est dispensée par un formateur expérimenté, sur la base de données client ou modèle.

La formation à distance sera dispensée par le formateur avec des outils de connexion tels que Teams ou TeamViewer en connexion sur la base de données client ou test.

Un point sera fait avec les stagiaires pour connaître leurs besoins spécifiques en début de session, si besoin.

PROGRAMME

1. PRESENTATION DU SECTEUR DE L'IMMOBILIER
2. LA COPROPRIETE
 - Environnement et structure
 - Les différents types de copro
 - Parties communes et parties privatives
 - Fonctionnement des tantièmes et millièmes
 - Les documents importants
3. LES INTERVENANTS
 - Syndic – Rôle, droits et Devoirs
 - Syndicat des copropriétaires
 - Copropriétaires
 - Fournisseurs
4. LA GESTION COMPTABLE
 - Budgets et Appels de Fonds
 - Copropriétaires défaillants
 - Les travaux votés et urgents
 - Factures et contrats
 - Les ventes et les Etats datés
 - Les honoraires
5. PRESENTATION DES COMPTES ET RESTITUTION
 - Réunion avec le Conseil Syndical
 - Assemblée Générale – Documents comptables
 - Clôture de comptes et répartition annuelle